



DELIBERATION

Séance du 27/03/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 11

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation
21/03/2023

Date d'affichage
21/03/2023

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././.....

et publication du :

29/03/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, M. METZ Christophe, Mme RAGUET Sandrine

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme RAGUET Sandrine

2023-22 : FRAIS DE TRANSPORT POUR LES ELEVES DES ECOLES

Chaque conseiller municipal a reçu une copie du dossier de demande de subvention de la directrice de l'école primaire qui souhaite organiser un voyage dans les Vosges avec 42 enfants.

Le Conseil Municipal,

Décide de participer aux frais de ce voyage et de verser la somme de 40 €uros par élève à la Coopérative Scolaire de l'Ecole Elémentaire « les Nutons ».

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à FROMELENNES
Le Maire,



Mairie de Fromelennes
18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr